



# LA GAZETTE MUNICIPALE

**Le mot du maire**

Décembre 2019 (N°8)

Après un été très sec, la neige a fait son apparition bien tôt courant novembre, et la pluie tant attendue est enfin arrivée pour accompagner nos rendez-vous d'automne. Début décembre, elle a causé quelques dégâts sur notre commune que nos employés se sont empressés de réparer.

La demande de classement en catastrophe naturelle a été déposée pour la période du 31 novembre au 1<sup>er</sup> décembre, mais sans grand espoir de réponse favorable au vu de tous les événements climatiques qui se sont produits ici où là. Non loin de chez nous, les dégâts ont été bien plus importants et nous ne pouvons que nous associer à la détresse de nos voisins des Mées.

L'année se termine et pour certains ce sera un temps de retrouvailles. Pour nous, c'est celui de faire le point sur ce qui a pu être fait depuis maintenant 2 ans. Nous sommes heureux de ce que nous avons pu faire pour notre commune. Les remerciements, encouragements et soutiens que nous avons pu avoir de certains d'entre vous, même si nous n'avons pas essayé d'œuvrer pour la commune dans ce but, nous vont droit au cœur, et nous vous en remercions. Tout n'est pas toujours rose pour tout le monde, mais cela nous a encouragés dans notre souci du bien commun. Des erreurs, des manquements sont sûrement à noter, mais notre tâche s'est apprise sur le tas. Et nous aurons l'occasion de faire un bilan lors d'une réunion le mardi 7 janvier 2020 à 18h laquelle vous êtes tous conviés.

Quant à la traditionnelle cérémonie des vœux , elle est programmée le 11 janvier 2020 à 18 h.

Pour ceux qui ne pourront pas être parmi nous, à cette date là, j'en profite pour leur adresser en mon nom et celui de toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite.

A tous très bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture !

Poursuivons ensemble nos actions, au profit de tous.

## MAIRIE

Le Village  
04200 St Geniez  
04.92.62.64.15

[mairie-st-geniez@orange.fr](mailto:mairie-st-geniez@orange.fr)

## HORAIRES

Les jeudis de  
14 h 30 à 16h

Mme le Maire reçoit également sur RDV.

## BIBLIOTHEQUE

Jeudi de 15h30 à 17h30  
tous les 15 jours selon  
calendrier affiché  
**"La lecture une porte ouverte sur un monde enchanté"**

Cicéron

Communauté de  
Communes du  
Sisteronais-Buëch  
<http://www.sisteronais-buech.fr/>

04.92.65.13.71

### **La commission Patrimoine : L'église : où on en est**

En juin 2018 après le diagnostic de Paul Wagner nous étions optimistes. Un an et demi plus tard tout est beaucoup plus compliqué ! Nous avions recruté avec les conseils de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles qui subventionne les projets) le cabinet Aedificio pour engager la suite des opérations. Ce cabinet a dû mener des études complémentaires de diagnostic et a remis ses conclusions avec bien du retard ! Prévu pour juin 2019, nous avons pris connaissance du diagnostic historique en octobre 2019 et du diagnostic technique le 22 novembre 2019 : Madame Anne Laure Brothier du cabinet Aedificio a présenté le travail de son équipe en présence de Madame la Maire, de Monsieur Visseaux architecte des Monuments Historiques et de Madame Julie Tugas chargée de la conservation des mobiliers, tableaux et objets classés ; 4 membres de la commission participative « patrimoine » étaient présents aussi.

De nombreux désordres affectant l'église et son clocher sont analysés et nécessiteraient des investigations complémentaires pour avoir une meilleure connaissance des soubassements de l'église. Le diagnostic effectué en 2004 par un cabinet de géotechnique devrait être réactualisé !

Ces rapports sont volumineux et nous en extrayons quelques idées que nous rédigeons à notre façon, simplifiée.

Notons par exemple trois problèmes parmi d'autres :

Quand les voûtes ont été construites au XVII<sup>e</sup> siècle, elles ont pesé sur les structures antérieures qui n'étaient pas prévues pour supporter leur poids. Au départ l'église n'avait qu'une nef probablement couverte en bois. Depuis les solutions mises en œuvre au cours des ans et des siècles n'ont pas toujours été pertinentes (contreforts mal fondés, inutiles voire aggravants, tirants mal placés...)

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le mur nord est percé d'arcades pour créer un bas côté. Ce mur nord est bâti sur des sépultures (qui depuis le temps se sont bien stabilisées !) mais la poussée des voûtes affecte aussi le mur sud et en 1927 la chapelle sud dite de Gombert est détruite

la charpente construite ensuite repose sur des piles bâties sur les voûtes mais la couverture en fibrociment est légère : cela aggrave t'il ou non la poussée des voûtes sur les murs ?

Pour nous les questions restent posées.

A côté de tout cela notre église tient debout depuis des siècles... et les problèmes qu'elle rencontre ne sont pas nouveaux, c'est un peu un vaisseau qui tangue sur la mer et se stabilise dans les gros temps.

Nous sommes donc en pleine réflexion ne voulant pas entraîner la commune dans de trop lourdes dépenses.

En soulignant l'attachement des citoyens à ce bâtiment, nous avons évoqué l'exposition qui s'y est tenue au printemps dernier. Julie Tugas en avait entendu parler et apprécié cette utilisation culturelle de l'église.

Les monuments historiques ont demandé au cabinet Aedificio un nouveau phasage des travaux à entreprendre et leur étalement dans le temps. Le nouveau chiffrage nous permet de demander des subventions. A suivre ....

Véronique Soriano, responsable commission Patrimoine

## En bref :

### Appartements :

L'appartement Ouest dit « de l'ancienne poste » est enfin terminé ; nous n'attendons plus que l'arrêté de la Préfecture nous autorisant à le remettre en location.....Merci à notre service technique pour le travail effectué.

**Salle Voûtée** : Les travaux touchent à leur fin . Grâce aux différentes entreprises engagées, au travail de notre service technique et des bénévoles, une salle au nouveau look vous accueillera pour la cérémonie des vœux. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette rénovation. Merci à tous de prendre soin de ce lieu lors des diverses utilisations. Il est impératif de ne pas toucher au thermostat : merci de votre compréhension.

**Recrutement secrétaire** : Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous Ann Sophie Aymard qui rejoint notre équipe au secrétariat ; elle vous y accueille le mardi de 10 h à 12 h et le jeudi de 14 h 30 à 16 h.

Elle logera dans le nouvel appartement dès que nous en aurons l'autorisation. Nous lui souhaitons la bienvenue.



**Commémoration de l'armistice** Il faisait frisquet en ce 11 novembre 2019,



mais chaud dans le cœur des participants qui ont fait honneur aux morts de la Grande Guerre et à ceux disparus lors d'opérations extérieures en 2019. À l'issue de la cérémonie devant le Monument aux Morts, tout le monde s'est retrouvé à la mairie pour partager le verre de l'amitié.



### **Elections municipales des 15 et 22 mars 2020:**

La **date limite** de demande d'**inscription** sur les **listes électorales** pour pouvoir voter les 15 et 22 mars a été fixée au **VENDREDI 7 FEVRIER 2020**. Toute personne peut vérifier son inscription sur les listes électorales en allant sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Pour les inscriptions, elles se font également sur ce même site ou en mairie.

Quant à notre équipe élue depuis un peu plus de 2 ans, elle a engagé des projets dont elle a encore certains à finir de réaliser; elle souhaite que puissent s'organiser, comme en octobre 2017, des réunions publiques avec toutes les bonnes volontés qui ont envie de s'engager pour le bien de la commune et de tous, au-delà de toute polémique . Une réunion « bilan » des deux ans de mandature vous sera proposée en février.

Un **grand merci** aux habitants de **Chardavon** qui ont autogéré l'éclairage public du hameau dans l'attente de sa réparation.



La « **Brigade numérique** » de la gendarmerie permet de vous connecter 24h/24 pour prendre un rendez-vous, ou effectuer toute démarche auprès de la gendarmerie.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/A-votre-contact/Contacter-la-Gendarmerie/Discuter-avec-la-brigade-numerique>

**Transports scolaires** : La Communauté de communes Sisteronais-Buëch a décidé lors du Conseil Communautaire du 27 juin 2019, au titre de sa compétence action sociale, de renouveler l'accompagnement des familles de son territoire en modérant la dépense de transport pour les élèves des écoles primaires, collèges et lycées. L'aide accordée correspond à 85% du montant de participation acquitté par les familles. Pour bénéficier de cette prise en charge, un formulaire est disponible sur le site de la CCSB et à la mairie.

## Commission « L'Avenir du Bar Restaurant Gîtes » suite

Comme annoncé dans la précédente Gazette, la commune a créé le 7 octobre 2019 une commission « avenir du Bar Restaurant Gîtes Le dromon » : une vingtaine de personnes étaient présentes .Quatre commissions ont été constituées où chacun a pu s'inscrire :

Etat des lieux et type de travaux à effectuer-Philosophie et charte pour un futur gérant-Exemples de même type d'établissement-Evaluation des murs du fonds et de la licence.

Les quatre commissions ont travaillé et donné leurs résultats à la commune:

- Comme demandé par la commission « Evaluation », des contacts ont été pris par le maire avec les propriétaires des murs ; de plus des démarches sont en cours avec les services de l'Etat , de la Région, et de la Comcom pour envisager des financements afin de se positionner pour permettre la pérennité de ce seul commerce de la commune : lieu de partage, de convivialité ,de vivre ensemble , d'accueil touristique et de présentation de produits locaux.
- La commission « Philosophie » insiste sur l'ouverture toute l'année du Bar le Dromon avec une charte qui contractualise les engagements du Gérant et de la Commune et précise les horaires et les jours d'ouverture.
- La commission « Recherche d'exemples » a montré la difficulté à recruter et fidéliser un gérant. Il semble donc opportun que la commune achète les Murs (par préemption si nécessaire) et le Fonds afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble bar restaurant magasin et d'en avoir la maîtrise : recrutement, cahier des charges, charte.
- La commission « Etat des Lieux » pense qu'actuellement peu de travaux sont à entreprendre, sauf dans l'appartement. Dans le bail actuel la gérante réalise les travaux courants. La commune, propriétaire du Fonds et des Murs réaliseraient les travaux de rénovation et de mise aux normes nécessaires : ils représentent un budget conséquent qui grèvent actuellement toute idée de rentabilité pour ce type d'auberge. A suivre...

## Commission « Place »

Il y a un an déjà, un questionnaire avait été lancé et son dépouillement a montré combien vous étiez attachés au cœur de notre village définissant trois zones : parc arboré , lieu de vie et de parking.

Des contacts ont été pris avec un cabinet de géomètre afin de réaliser un relevé topographique de la place et de ses abords, préalable indispensable à tout projet : maintenir le village ouvert à toutes les opportunités offertes par l'évolution de nos sensibilités et assurer de la cohésion sociale des quelques familles qui ont choisi ou vont choisir de s'installer à Saint Geniez. Il faut pouvoir «planifier » les sites qui pourraient accueillir des nouvelles installations bâties, sans pour autant porter atteinte à l'esprit des lieux et (a)ménager les sites emblématiques qui prouveraient le bien fondé du maintien du village ouvert sur le monde. A suivre...

## Du côté des associations : événements passés

Cette année l'assemblée générale de cytise s'est déroulée autour d'une journée festive pour rassembler, partager et créer ensemble.

La journée **a débuté à 15h avec un spectacle intitulé "le temps d'une étreinte"** de la compagnie des Arts Délurés devant la salle voutée.

Spectacle offert par l'association cytise .

**A 16h30 a eu lieu l'assemblée générale de cytise**

**A 19h nous avons offert un apéritif suivi par une soirée africaine**

**A 20h au bar Le Dromon "On vous invite chez vous !"** soirée ambiance africaine (spectacle de contes, chants, danses percus, ) jusqu'à 22h30 et repas sénégalais.

Tous les participants ont apprécié cette soirée

Marielle Desayes, Secrétaire de Cytise

### **Stage géologique des étudiants d'Angers:**

Du 18 au 27 Septembre 2019, 22 étudiants de la 3<sup>ème</sup> année Géosciences et Environnement de l'Université d'Angers et leurs 3 accompagnateurs sont venus à St-Geniez pour un stage de terrain. Pour la 2<sup>ème</sup> fois, nous étions logis au cœur du village, ce qui nous a permis de travailler dans les meilleures conditions, et de participer, ne serait-ce qu'un petit peu, à la vie sociale locale. Dans les appréciations des étudiants ci-dessous, vous verrez à quel point ce stage est essentiel pour eux, et a laissé des souvenirs inoubliables. Un grand merci donc à tous les habitants de St-Geniez, de nous accueillir avec autant de sympathie, et de rendre cette aventure possible !

Frans Jorissen, Edouard Metzger & Eric Bénetteau, enseignants.

#### **Renaud J:**

La connaissance. But de tout Homme animé par son envie insatiable de comprendre l'univers qui l'entoure. Assis dans une salle de classe 25 de ces âmes boivent avec passion l'histoire complexe de notre planète. Mais est-ce suffisant ?

Non. Nous avons besoin de voir, de comprendre, d'écouter, de toucher et de ressentir l'émotion vibrante du bonheur de savoir. C'est ce genre d'expérience, rare et précieuse qui nous donne un but et nous accompagne à chaque instant sur le chemin de la connaissance.

Est-ce que le stage dans les Alpes était intéressant ? Non. Il est bien plus que ça. Il est essentiel. Il est obligatoire. Il nous prouve à chaque instant que nous suivons la voie qui nous est chère !

**Mélina P:** Moi qui n'avais jamais été dans les Alpes, ce voyage m'a permis de découvrir de magnifiques paysages ainsi que des gens chaleureux mais aussi de renforcer mes connaissances dans la géologie de terrain.

**Eloi M :** Ce stage de terrain dans les Alpes m'a permis de comprendre un peu mieux l'étude de la stratigraphie et des paléoenvironnements, ainsi que de réfléchir à des questions liées à la géologie auxquelles sont confrontés les chercheurs géologues d'aujourd'hui.

**Quentin L :** Ce stage m'a apporté de l'expérience sur un terrain plus compliqué et plus en relief que celui du Maine-et-Loire. Il m'a permis de mettre en pratique mes connaissances vues en cours. De plus ce stage a créé des liens plus forts au sein de la promo.

**Elodie G:** Ces quelques jours nous ont permis de dépasser nos limites intellectuelles et physiques pour ainsi être satisfait de nos efforts.

**Abderrahmane B:** Etant arrivé en France en début de cette nouvelle année universitaire, un mois après je me retrouve dans les Alpes entouré de personnes nouvelles et d'une autre culture.

Ce stage de terrain m'aura apporté beaucoup que ce soit sur le plan personnel ou dans mes études..

## Du côté des associations : événements à venir

Carnaval : les 4 éléments (thème retenu) : le 15/02 à Theous.

Vendredi 13 décembre : réunion préparatoire carnaval

Dates de créations de décors : 18/01 ; 25/01 ; 01/02 ; 08/02

Marielle Desayes, Secrétaire de Cytise

## Un printemps des arts 2020

Nous nous sommes inscrits l'an dernier dans le « Printemps des Arts et de la Poésie » du Département et nos Associations Arpage et Cytise ont créé un événement qui a été fort apprécié des artistes invités, des visiteurs (une centaine par jour) et de nous tous !

La participation des habitants à l'organisation de ces journées, l'implication de chacun dans l'ambiance, la qualité des œuvres et l'originalité de leurs expositions ont été essentielles au succès de cet événement. Nous souhaitons donc organiser une deuxième édition de cet événement qui s'appellera « PRINTEMPORAIN » pour s'inscrire dans un « Printemps contemporain » en jouant avec la temporalité de la route du temps qui mène à nos villages de Saint Geniez et d'Authon.

Ce PRINTEMPORAIN aura lieu les **15,16 et 17 mai 2020**.

Retenez déjà ces dates ! Merci à tous ceux et celles qui prêtent leurs remises et garages pour accueillir les exposants !

Alain Bloch, Président d'ARPAGE

## Les commissions participatives : comment ça marche ?

Une commission participative est mise en place à la demande d'un conseiller : il en parle au conseil municipal, propose un thème de travail, organise une réunion ouverte et les participants volontaires s'inscrivent dans cette commission qui travaillera le thème et proposera ses analyses et préconisations au conseil municipal. 3 commissions ont fonctionné en 2018/2019 : patrimoine (lavoir puis église), place du village, bar restaurant le Dromon réfléchissant ainsi aux « nourritures spirituelles et terrestres » !

## Etat civil :

### Nos joies nos peines :

#### Une nouvelle habitante à Saint-Geniez :

Nous souhaitons la bienvenue à **IZIA**, Iroise, Suzane Brilleau née le 21 octobre 2019.

**Félicitations aux heureux parents et à la grande sœur Adèle.**

Début octobre, nous quittait M. Jaffeux qui habitait près du lavoir. A toute sa famille nous adressons nos très sincères condoléances.

## Poubelles, tri sélectif

Les efforts de chacun en matière de tri sélectif depuis avril 2019 ont permis de réaliser une économie de 5% des déchets ménagers au profit du container jaune.

En revanche, tout le monde trouverait son compte à compacter les cartons avant de les mettre dans le chalet réservé à cet effet, ce qu'il ne faut surtout pas faire avec les bouteilles en plastique, car la triuse les confondrait avec de simples plastiques plats !!! De même, il ne faut pas remplir des pots avec des petits contenants d'une autre espèce !!!!!

Et sur notre commune, il est agréable de noter que l'on ne retrouve plus d'encombrants déposés auprès des containers poubelles.

Poursuivons nos efforts dans ce sens.

**EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI**  
LE TRI SE SIMPLIFIE !  
**CCSB**  
100% TRI POUR  
100% DE NOUVELLES RESSOURCES

**NOUVEAU**

L'extension des consignes de tri dans le Sisteronais-Buëch évolue : le point sur ce que vous pouvez trier et recycler

**VOUS TRIEZ DÉJÀ**

- Emballages en métal, les emballages en papier-carton, les bouteilles et flacons plastiques

**DÉSORMAIS**

Depuis novembre 2018, le bac de tri s'ouvre à TOUS les emballages en plastique, dans le territoire du Sisteronais-Buëch

Les pots de yaourt, les barquettes, et les films en plastique... vont pouvoir être recyclés ou valorisés

**SIMPLE - RAPIDE - ÉCONOMIQUE**

La collecte et le traitement des déchets représentent 55% du budget du service de ramassage des déchets, soit 2,7 millions d'euros. Nous nous engageons auprès de vous, en facilitant les gestes de tri. Votre poubelle ménagère devrait ainsi baisser, si vous suivez les nouvelles consignes. Cela signifie que plus de déchets seront valorisés, permettant de contenir la hausse des taxes prélevées sur la CCSB pour leur traitement. L'année dernière 500.000€ de déchets ont été valorisés. Grâce à vos efforts de tri, cela représente une économie de 20€ par personne sur le territoire.

**Pour vos encombrants et produits dangereux**  
7 déchetteries sont réparties sur le territoire afin d'accueillir les citoyens et les aider à bien trier leurs déchets. Des agents de déchetteries sont présents pour guider les déposants vers les bonnes filières de recyclages.

**HORAIRES D'OUVERTURE**  
**LISTE DES DÉCHETS ACCEPTÉS**  
**ET RÉGLEMENT INTÉRIEUR**  
sont disponibles sur le site [www.sisteronais-buech.fr](http://www.sisteronais-buech.fr)

## Les Obligation Légales de Débroussaillement : O.L.D.

Le dérèglement climatique maintenant bien visible fait évoluer notre environnement : ainsi les trois quarts du département, dont notre commune, sont maintenant classés en zone à risque incendie.

De ce fait les mesures de protection telles les OLD sont d'actualité.

Bien qu'obligatoires depuis 1986 elles étaient peu mises en place.

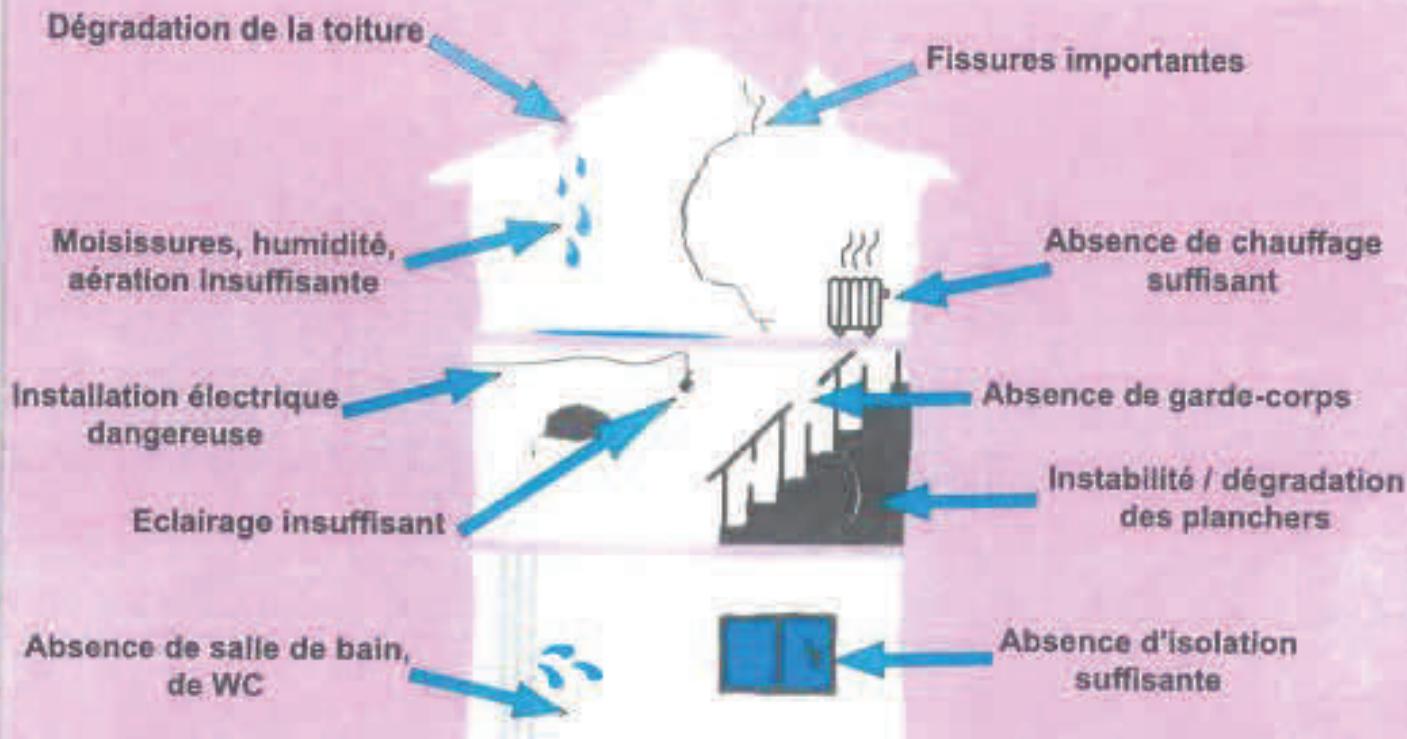
Depuis, les OLD ont été réactualisées (en 2012) et les services de protection incendie commencent à vérifier leur mise en place. Sachez déjà que chacun est responsable de la mise en application des OLD autour de chez lui.

Nous possédons en mairie une petite brochure informative et vous pouvez questionner M. Olivier Chabrand à ce sujet.

# INFO LOGEMENT INDIGNE

## LOGEMENT DÉGRADÉ...

## UN RISQUE POUR LES OCCUPANTS ?



**INFO LOGEMENT INDIGNE**  
**Téléphone : 0806 706 806\***

\*appel non surtaxé

**VOTRE INTERLOCUTEUR LOCAL**  
**Téléphone : 04 92 30 56 65**

Courriel : [habitat-indigne@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:habitat-indigne@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

**Le coin des lecteurs** : Merci à toutes les personnes qui contribuent à l'édition de cette Gazette, par leurs témoignages, leurs photos, leurs articles passés ou à venir.